

Ce début d'année 2021 nous laisse toujours dans l'incertitude et beaucoup d'interrogations face à ce fléau sanitaire qui ne cesse de bouleverser notre quotidien où quelques semaines voire quelques mois seront encore nécessaires avant de pouvoir retrouver nos différentes activités sans contraintes.

Cette situation ne nous permet plus de se retrouver, d'échanger, se rassembler et même de débattre dans des conditions idéales. Cela nous a toutefois permis pour certains, parfois de découvrir pour d'autres, une organisation différente (télétravail, visioconférence), qui ne sera pas sans conséquences dans notre vie de demain. Souhaitons que ces nouveaux modes de vie ne viennent pas amplifier ou créer de nouvelles fractures sociales mais au contraire qu'ils soient sources d'innovations pour un meilleur bien être de chacun d'entre nous.

En ce début de mandat, votre municipalité a décidé de réfléchir sur Boisgervilly 2030/2035, être dans la prospective. Je voudrais remercier les très nombreuses personnes qui ont répondu favorablement lors de la journée d'immersion du 19 février ainsi que les différents entretiens individuels. D'autres temps forts, proposés également aux habitants, auront lieu dès que la situation le permettra. N'hésitez pas à être acteur de cet avenir, il n'appartient pas qu'aux élus mais à vous tous. Les évolutions sociétales sans cesse grandissantes auront un impact important dans l'organisation de nos collectivités et par là-même de nos concitoyens. Cela ne doit pas nous laisser indifférent mais au contraire nous interpeller, entrevoir, imaginer différents scénarios d'aménagement, de développement de notre vie citoyenne au quotidien.

Un beau challenge à définir et à relever tous ensemble.

M. Le Maire

Au 1^{er} janvier 2021, Boisgervilly compte **1718 habitants.** En 2020, nous avons enregistré 20 naissances, 2 mariages et 10 décès.

Mairie • 21 rue Théodore Botrel • 35360 BOISGERVILLY Tél. 02 99 06 42 05 • Mail : mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE:

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h.

Sommaire

Edito	p.2
Vie communale	p.3
Rétrospective - Réalisatio	ns p.4
Projets et travaux	p.4 - 5
Tour de Bretagne cycliste	p.5
Budgets 2021 p	.6 et 7
Associations	p. 8
Intercommunalité	p. 8
Communication	p. 8

Directeur publication :

Bernard Piedvache, Maire

Rédaction et crédits photos :

commission communication

Mise en page et impression :

© ROUDENNGRAFIK | ST MÉEN LE GRAND | MAP. | 102 99 09 60 18



Vie communale

Mairie



ÉLECTIONS

Les dimanches 20 et 27 juin, les électeurs français sont appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux. Pour ce double scrutin, le bureau de vote se situera exceptionnellement à la Salle polyvalente. Vous serez informés en amont via le Boisger'info du mois de juin. Des affiches et des fléchages seront apposés les jours d'élections.

Le **Conseil Régional** a en charge notamment le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports non urbains et les transports scolaires, la gestion des lycées et de la formation professionnelle.

Le **Conseil Départemental** a en charge notamment l'aide sociale dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA), les routes départementales, et la gestion des collèges.

Les jeunes qui viennent d'obtenir la majorité et qui sont inscrits d'office sur les listes électorales sont invités à venir vérifier leur inscription en Mairie. Leurs cartes électorales ainsi que celles des nouveaux arrivants seront distribués par la Poste fin mai- début juin. Pour les nouveaux arrivants, il n'est plus possible de s'inscrire sur les listes depuis le 14 mai dernier.

RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur seizième anniversaire, les jeunes, filles et garçons, doivent venir en Mairie se faire recenser, munis du livret de famille et d'une pièce d'identité. Une attestation de recensement leur sera délivrée. Elle doit être conservée précieusement, aucun duplicata ne sera fourni. Une copie de cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...). Le recensement est donc obligatoire. Le jeune sera ensuite convoqué à la journée de citoyenneté.

Bibliothèque



Compte tenu du contexte sanitaire, la bibliothèque ne peut malheureusement proposer que peu d'animations. L'Heure du conte et les Bébés lecteurs sont annulés pour l'instant.

Toutefois les accueils de classes pour les scolaires sont maintenus, ainsi que les ateliers tablettes pour les seniors. La dernière a eu lieu le vendredi 12 mars, en petit comité, sur le thème « jeu : découverte d'applications ludiques ».



Les enfants du Centre de loisirs ont aussi exposé à la bibliothèque. Ils ont réalisé des peintures pour illustrer l'histoire de « Plouf! » dans laquelle un loup tombe dans un puits.

Par ailleurs, nous vous proposons une étagère « Facile à Lire» où vous pouvez tr<u>ouver</u> une sélection de livres pour

enfants ou adultes qui se lisent sans effort.

La bibliothèque propose régulièrement des nouveautés, n'hésitez pas à venir TEAN A. PETE

les découvrir! L'adhésion est gratuite.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h30 à 18h30, le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15.

Contact: 02.99.61.76.64 ou bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr

CCAS ASAM

En raison du contexte sanitaire actuel, empêchant la tenue du repas annuel du CCAS, toutes les personnes de plus de 70 ans se sont vues remettre des bons d'achats alimentaires d'une valeur de $20 \in (1 \text{ bon de } 10 \in 2 \text{ bons de } 5 \in 3)$ à utiliser sous un mois dans les commerces alimentaires de la commune (Epicerie/Bar de la Mairie, Boulangerie, Pizzéria).

Vaccination COVID-19: toutes les personnes de plus de 75 ans de la commune sont normalement vaccinées à ce jour (ou ont leur rendez-vous de fixé). Si ce n'est pas le cas, vous êtes invités à vous signaler rapidement en Mairie. Vous serez recontactés directement par le centre de vaccination de Montfort sur Meu qui fixera les deux rendez-vous.

Centre de loisirs



A l'accueil de loisirs, malgré les contraintes sanitaires, les projets et activités avec les enfants se multiplient. Depuis la rentrée 2020, les enfants ont



enfants se multiplient. Depuis la rentrée 2020, les enfants ont pu profiter des interventions de l'Office des Sports et découvrir différentes activités comme le tir à l'arc, le Poull-Ball pour les plus grands ou de l'éveil à la motricité pour les plus jeunes.

Un groupe d'enfants a mis en place un conseil d'enfants, tandis qu'une mascotte a vu le jour.

Pour l'été 2021, l'accueil de loisirs sera ouvert du mercredi 7 au vendredi 30 Juillet, et du lundi 23 au mardi 31 Août. Les informations sur les activités sont disponibles à partir du lundi 24 Mai sur le Portail Famille. Les inscriptions ouvrent le lundi 31 Mai.



Rétrospective - Réalisations

VOIRIE

Modernisation et entretien de la voirie rurale avec la Communauté de Communes (45 000 €) et entretien de la voirie du bourg, signalisation, mobilier urbain par la commune (15 000 €).

STATION D'ÉPURATION

- Accord des Services de l'État pour le passage de 1900 équivalent habitants à 2000 Eh.
- Dossier arrêté de Loi sur l'eau pour une augmentation de la capacité de la station de 2000 à 2500 Eh.
- Renouvellement de l'affermage de la délégation de service public (prestataire retenu : VEOLIA).

CONTRAT D'OBJECTIFS

- « Imaginons ensemble Boisgervilly 2030/2035 »
- Choix du cabinet d'études CERUR.
- Journée d'immersion le vendredi 19/02.



Monsieur le Maire en compagnie des enquêtrices du cabinet d'études CERUR, lors de leur consultation de la population.

ZAC DE BROCÉLIANDE

- Fin des travaux de la 1^{re} phase de la 1^{re} tranche (réception début mai).
 - Commercialisation en cours.
- Aide possible à l'acquisition d'un terrain dans le cadre d'une primo-accession par la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban (plafond de ressources).



AUTRES RÉALISATIONS

De nouveaux jeux et le cheminement piétonnier autour de l'étang communal, le changement de tous les rideaux des classes et salles de l'école, la location d'un hangar de la commune à la Crêpe de Brocéliande, la rénovation par le bailleur social Néotoa des logements « Impasse de la Lande Renault» (clôtures, portes et huisseries), la rétrocession au profit de la commune des espaces publics et infrastructures des concessionnaires du Lotissement « Impasse des Châtaigniers », le changement du standard téléphonique de la Mairie, l'achat de petits matériels pour les Services techniques, l'installation d'un totem pour l'espace « Le Zéphir » Route de Saint Méen.

Espace LE ZÉPHIR 32, rue Théodore Botrel

- Salle des sports
- Terrain multisports
- Accueil de loisirs
- Salle polyvalente
- Consider technique



DES ÉLUS EN FORMATION.

- Mise en place avec l'ARIC d'une formation de 3 jours pour 9 élus de Boisgervilly et 2 élus de Saint-Uniac

Projets et travaux

EXTENSION ÉCOLE PUBLIQUE

Validation de l'Avant-Projet définitif (1,3 million d'euros TTC études et travaux).

- Début des travaux en septembre



AUTRES PROJETS

- Rénovation de l'éclairage public (passage en ampoules LED) des Rues « Pierre Legault », « Brocéliande » et « Théodore Botrel ».
- Réfection de l'isolation et de la couverture de la toiture du bâtiment de la poste et des 5 logements communaux
- Rénovation intérieure et extérieure des logements ESPACIL « Rue du Bois Coudrais »
- Création d'un nouveau site Internet
- Acquisition de deux défibrillateurs supplémentaires (Groupe scolaire et Centre de loisirs)
- Changement du copieur de l'école publique et mise en place du Label « école numérique »
- Mise à jour des archives communales
- Étude de faisabilité pour la création d'une piste cyclable Boisgervilly - Gare de Montauban.

• 4 •

Projets et travaux

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

La commune de BOISGERVILLY met en place une gestion différenciée des espaces verts pour fauchage ou pâturage extensif. La gestion différenciée est un outil permettant de ne plus considérer l'espace communal comme un tout, mais au contraire comme un ensemble d'espaces individuels, ayant chacun leur fréquentation, leur but visuel, leur usage et donc les moyens humains et techniques qui leur sont affectés.



Les objectifs sont multiples :

- rationaliser la gestion des espaces verts,
- diversifier les qualités paysagères,
- restaurer, préserver et gérer la biodiversité, en limitant le dérangement et en favorisant la diversification des milieux et des espèces,
 - valoriser l'identité des paysages communaux.

Ce mode de gestion entraîne de profonds changements dans notre perception de l'espace vert. Il est important de s'approprier cette nouvelle vision de l'espace.

Tour de Bretagne cycliste

BOISGERVILLY ACCUEILLE LA 5° ÉTAPE DU TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE

Le Tour de Bretagne, véritable rampe de lancement vers le cyclisme professionnel, fera étape à Boisgervilly le vendredi 24 septembre 2021.

Parti de Châteaubriant le même jour à 11h15, les coureurs arriveront sur le circuit final de Boisgervilly vers 15h15. Il leur restera environ 45 kms à couvrir sur le circuit de 9,7 kms.

Christophe FOSSANI, Président du Tour de Bretagne, précise que l'étape de Boisgervilly est la plus longue jamais tracée depuis la création de l'épreuve en 1967. Il ajoute que cette étape pourrait être piégeuse avec des routes exposées au vent, un relief mouvementé à partir de Paimpont et de nombreux changements de direction.

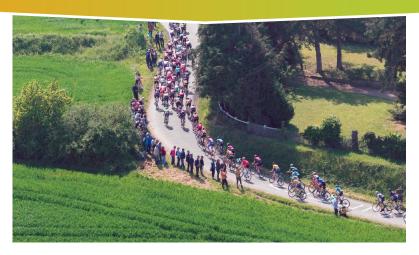
Le Tour de Bretagne se déroulera du 20 au 26 Septembre avec la participation de vingt-cinq équipes professionnelles et amateurs dont 9 françaises et 16 étrangères.

L'arrivée sera jugée face à la mairie où un sprint pour le classement par points sera également jugé dans l'avant-dernier tour de circuit.

Bernard HINAULT, qui s'occupe des Relations Publiques sur le Tour de Bretagne orchestrera la cérémonie protocolaire un quart d'heure environ après l'arrivée de l'étape.

Le lendemain, Quédillac accueillera le départ de la 6° étape où le peloton se dirigera sur Fougères.

Tous à Boisgervilly le 24 septembre pour ce grand moment de sport et de convivialité...



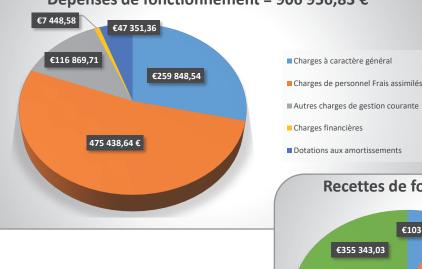
Recommandations pour le 24 septembre

- Des déviations seront mises en place par la DDTM avec la collaboration et le contrôle de la gendarmerie.
- L'accès sur le circuit sera interdit durant le passage de l'épreuve, entre 14h et 17h. Des signaleurs bénévoles, placés aux différents carrefours, vous indiqueront la marche à suivre durant cette amplitude horaire.
- Concernant le bourg, dès 8h00 le matin, la mise en place de barriérages et des podiums obligera à bloquer le centre bourg (de l'église à la bibliothèque).
- Stationnements interdits à compter de 8h00 : parking de l'école, parking terrain de foot et salle des sports, parking église et sur tout le circuit y compris les trottoirs.
- La course étant survolée par un hélicoptère, attention aux animaux qui pourraient prendre peur.
 - Le circuit sera balayé le jour précédent.

Pour tout autre renseignement téléphoner à la Mairie : 02 99 06 42 05.

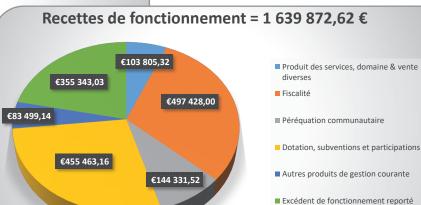




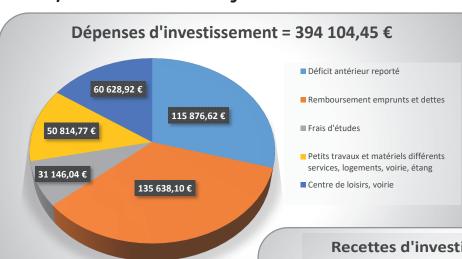


Excédent exercice 2020 = 377 572,76 €

Excédent exercice 2020 consolidé = 732 915,79 €



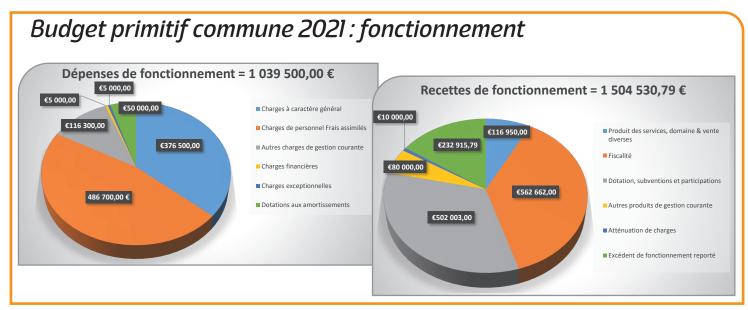
Comptes administratifs commune 2020 : investissement

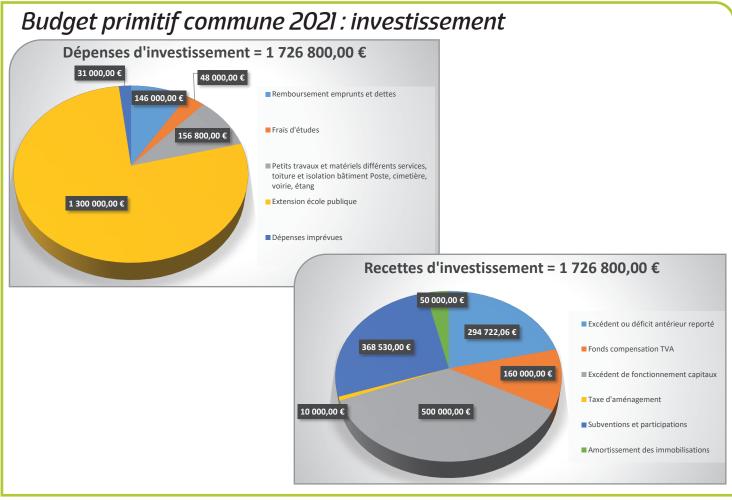


Excédent exercice 2020 = 294 722,06 €



Budgets et CA 2021





Budgets primitifs annexes 2021

	ASSAINISSEMENT		SPANC (assainissement non collectif)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	74 441,00 €	158 346,83 € *	8 000,00 €	8 000,00 €
Investissement	36 565,99 €	231 637,01 € *	0,00€	0,00€

Budget Lotissement Les Lavandières (dernière année) = 100 000 €

Budget ZAC de Brocéliande 1^{re} tranche = 1 700 000 €

^{*} avec excédent antérieur reporté.

Associations

TÉLÉTHON 2020:

- 14 000 € collectés pour les 8 communes du secteur (25 000 € en 2019).
- Opération 1 pile = 1 Don / Les 8 Communes du secteur : 300 kg / Le Département 35 : 10 223 kg Le résultat national 141 tonnes (141 tonnes de piles usagées ce qui représente plus de 6.714.280 piles).



Grâce à vous, la société Batiroc va pouvoir faire un don de 35 320 € à l'AFM-TELETHON dans sa lutte contre les maladies génétiques rares. Un énorme MERCI à vous tous pour votre incroyable mobilisation. Merci à tous d'avoir participé, chacun(e) à sa manière ; ce résultat va permettre de sauver des vies. La Solidarité n'est pas un vain mot... L'équipe "GACM" est déjà mobilisée pour l'année 2021 et ensemble nous serons plus fort.

Intercommunalité



Développement économique, habitat, transport à la demande, service jeunesse, petite enfance, tourisme, culture, aide aux démarches administratives, aide à la recherche d'emploi...

Toutes les informations intercommunales sont disponibles sur le site internet : www.stmeen-montauban.fr

FOCUS SUR LES AIDES À L'HABITAT :

Réaliser des travaux dans votre résidence principale : Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison et vous y habitez. Mais ce logement est en mauvais état, difficile à chauffer ou mal adapté à votre handicap. Vous pouvez aussi souhaiter anticiper des travaux nécessaires pour vieillir confortablement chez vous. Il existe des subventions nationales et locales pour vous aider à financer ces travaux et vous accompagner dans votre projet.

Contact: Communauté de Communes Saint-Méen Montauban: 02 99 06 54 92.

Communication

Nouvelles activités :

• FG Conseil - M. GARCIA Frédéric Conseiller en gestion de pilotage d'entreprise - 06 15 42 55 64

• Imagine Paysage – M. AUVE Mickaël Entretien et création - 06 74 77 81 55 imaginepaysage@gmail.com

 Mme LE MONTAGNER Nolwenn Conseillère en immobilier 06 79 14 70 41 nolwenn.le-montagner@iadfrance.fr

Retrouver toute l'actualité communale, la carte graphique et le règlement du Plan Local d'urbanisme pour vos projets sur votre habitation, les ordres du jour et les comptes rendus des conseils municipaux et bien d'autres informations pratiques sur le site internet de la commune: www.boisgervilly.fr

Et le **Boisger'info**, feuille d'informations mensuelles disponible dans les services

publics (Mairie, Agence postale, Bibliothèque) et

les commerces de la commune.

La commission communication a travaillé sur la refonte du bulletin communal et vous présente la 1º parution. Désormais doté de 8 pages, « Le Boisgervillien » paraîtra 2 fois par an.



